

**Extrait du registre des délibérations
Séance du comité syndical du
SYDELON
du 29 octobre 2025**

Membres élus : 20

En activité : 20

Membres présents : 12

Membres ayant donné procuration : 3

Membres absents excusés : 5

L'an deux-mille-vingt-cinq, le vingt-neuf octobre à dix-neuf heures, les délégués des structures membres du comité syndical du Syndicat mixte de transport et de traitement des déchets ménagers de Lorraine Nord (SYDELON), à savoir la communauté d'agglomération Portes de France Thionville, la communauté d'agglomération du Val de Fensch, la communauté de communes de Cattenom et environs et la communauté de communes Bouzonvillois Trois Frontières, dûment élus par leurs conseils respectifs se sont réunis, sous la présidence du Président, Michel PAQUET, à la communauté de communes de Cattenom et environs (2 avenue du Général de Gaulle à Cattenom), sur convocation qui leur a été adressée par Michel PAQUET, Président, le vingt-trois octobre deux-mille-vingt-cinq, conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales.

La séance a débuté à 19h10.

Étaient présents :

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMERATION
PORTES DE FRANCE
THIONVILLE

: M. LOUIS Jean-Charles, Mme BUHAJEZUK Christelle,
M. GHAMO Fernando, M. LUCCHINI Marc et M. DE LAZZER
Xavier,

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMERATION
DU VAL DE FENSCH

; Mme REBSTOCK-PINNA Alexandra, M. JURCZAK Serge,
et M. CORAZZA Hervé et M. STEICHEN Christian,

COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES DE
CATTENOM ET ENVIRONS

: M. PAQUET Michel, Mme DUTTA GUPTA Marie Marthe et
M. FADI Hassan,

Étaient absents (avec procuration) :

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMERATION
PORTES DE FRANCE
THIONVILLE

: Mme RENAUX Patricia a donné procuration à M. PAQUET Michel
M. ZIEGLER Damien a donné procuration à M. DE LAZZER
Xavier,

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMERATION
DU VAL DE FENSCH

: M. MEDVES Jean-François a donné procuration à
Mme REBSTOCK-PINNA Alexandra,

Publié(e) le - 5 NOV. 2025

Pour le Président et par délégation

Le Directeur général

Laurent GADEYNE



Étaient absents excusés :

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
PORTES DE FRANCE
THIONVILLE

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DU VAL DE FENSCH : M. ANTOINE Marc et Mme FRIEDMANN Laurène,

**COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
BOUZONVILLOIS
TROIS FRONTIÈRES**

Conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales la secrétaire de séance désignée est Mme BUHAJEZUK Christelle (communauté d'agglomération Portes de France Thionville).

N° 2025-22

Objet : Adoption du procès-verbal du comité syndical du SYDELON du 24 septembre 2025

Monsieur le Président propose au comité syndical d'approver le procès-verbal du comité syndical du SYDELON du 24 septembre 2025.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Comité Syndical, adopte le procès-verbal du Comité Syndical du SYDELON du 24 septembre 2025.

Pour copie conforme au registre,
au siège du SYDELON, 1 A avenue Gabriel Lippmann 57970 YUTZ.

Yutz, le - 5 NOV. 2025

Le Président,

Michel PAQUET

